

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 04 février 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE			L'an deux mille vingt-cinq le Quatre du mois de Février					
DEPARTEMENT du CANTAL								
Nombre de membres								
<table border="1"><thead><tr><th>Afférents au Conseil municipal</th><th>En exercice</th><th>Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td>22</td><td>22</td><td>20</td></tr></tbody></table>				Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	22	22
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération						
22	22	20						
Date de la convocation : 14 janvier 2025			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.					
Date d'affichage : 14 janvier 2025								
Vote : Pour : 20								
Contre : 0								
Abstention : 0			Présents : Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE, Robert PISSAVY, Laurent SAIGNIE, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Gilles CHABRIER, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Annie COUDERC, Béatrice THOMAS, Véronique BOREL, Gilbert CROS, Ghislaine FAYON, Alain BARRES.					
			Présents par procuration : Françoise ALRIQ donne pouvoir à Ghislaine FAYON, Roland VIDAL donne pouvoir à Laurent SAIGNIE, Jean BOUCHER donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Gilles CHABRIER.					
			Absent : Félix ROCHE, Pierre JUILLARD.					
			Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE					

OBJET : VENTE DE LA PARCELLE 044 A 263

Vu l'acquisition de la parcelle sans maître à la Chevade cadastrée 044 A n°263 en date du 17 décembre 2024

Vu l'offre d'achat de Madame Christine VENTALON DUPUIS en date du 24 décembre 2024

Monsieur le Maire propose de valider cette vente

Date de transmission de l'acte: 10/02/2025

Date de reception de l'AR: 10/02/2025

015-200071702-DE_004_2025-DE
A G E D I

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

- AUTORISE la vente de la parcelle cadastrée 044A n° 263 à Madame Christine VENTALON DUPUIS domiciliée 16 rue Victor Schoelcher 63370 LEMPDES au prix de 50.00 €
- PRECISE que les frais d'acquisition sont à la charge de l'acheteur.
- AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE à signer l'acte notarié pour cette transaction.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER



Le Secrétaire de séance



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 10/02/2025

Date de reception de l'AR: 10/02/2025

015-200071702-DE_004_2025-DE
A G E D I